39e Année - N° 3009. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 25 Juin 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Ce qui se passe

La semaine fut extrêmement cahotée, l'opposition cartelliste ayant démasqué ses batteries, tenta contre le cabinet deux assauts au cours de la même journée.

Dans la matinée, les adversaires du gouvernement engagèrent la bataille sur un terrain particulièrement dangereux, car il était semé d'allumettes soufrées. Un faux pas et l'incendie éclatait. M. Poincaré s'avançait donc sur la pointe des pieds.

Que de bonnes âmes autour de lui pour le faire trébucher !

— Posez donc la question de confiance ! lui disaient de prétendus amis. Vous triompherez....

M. Poincaré secouait la tête. Il savait bien, parbleu, que s'il posait la question de confiance, le projet tendant à la cession du monopole des allumettes à une compagnie serait voté : mais, du même coup, son cabinet se disloquait, car, quatre ministres, MM. Herriot, Queuille, Painlevé et Léon Perrier avaient obtenu en Conseil l'autorisation de voter contre le projet.

M. Poincaré, entre un échec personnel et la dislocation du cabinet d'union nationale, n'hésita pas. Il alla au-devant de l'échec avec une crânerie sans égale.

C'était à croire qu'il avait voulu dresser au milieu de l'orage ce paratonnerre des allumettes pour attirer la foudre sur lui, et la noyer.

C'est ce qui advint. Le ministère ayant été mis en minorité sur cette question. se représentait trois fois devant la Chambre, plus uni que jamais, la fin de l'orage ayant dissipé tous les nuages, et c'est dans un ciel éclatant de pureté que le gouvernement obtint un peu avant huit heures du soir un vote de confiance qui clôtura le débat sur le communisme.

Une manœuvre politique avait bien été esquissée par les socialistes au cours de ce débat, mais elle avait piteusement échoué, les socialistes s'étant présentés désunis sur le front de bataille.

Désunis, les unifiés ? Eh oui. Désunis. Et il semble bien que cette désunion soit difinitive.

Le parti socialiste, depuis quelques mois, est tiraillé entre deux fractions rivales qui veulent, l'une se diriger vers les communistes, l'autre rallier le petit groupe des socialistes français.

M. Marquet, député socialiste de la Gironde, couvé des yeux par M. Paul Boncour, le fit nettement sentir à l'assemblée quand, définissant les perplexités de quelques-uns de ses amis il se prononça formellement contre les communistes.

M. Léon Blum lui-même accusa le coup quand il déclara qu'il était mandaté « cette fois encore » par le parti socialiste pour prendre la parole en son nom.

Les radicaux, stupéfaits en présence du parti socialiste ainsi coupé en deux sentirent que l'ancien cartel ne pouvait vraiment plus être réssuscité, et ils allièrent en grand nombre les drapeaux de l'union nationale, qui le matin avaient senti dangereusement le roussi.

(*Cyrano*).

Le Circuit Téléphonique Marseille-Sisteron

La presse Régionale avait annoncé que l'établissement du circuit téléphonique *Marseille-Sisteron* serait retardé et ne serait vraisemblablement compris que dans le programme des travaux à exécuter en 1928.

Emu par cette nouvelle M. Emile Galici, l'actif Conseiller général de Sisteron, fit de pressantes démarches auprès de la Direction Générale des Postes à Marseille en vue d'assurer l'exécution aussi rapprochée que possible du circuit dont s'agit.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos populations que ces démarches ont été couronnées de succés et que grâce à notre Conseiller général la ligne téléphonique *Marseille-Sisteron* pourra sous peu être utilisée par le public. Cela résulte nettement de la lettre que le distingué Directeur Régional de Marseille a bien voulu adresser à M. Emile Galici. En voici la teneur :

Marseille le 28 Mai 1927.

A Monsieur Emile Galici
Conseiller Général des Basses-Alpes.

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'urgence que présente l'établissement du circuit Marseille-Sisteron.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que l'avance afférente à ce circuit a bien été versée, en totalité par le Département des Bouches-du-Rhône.

En conséquence j'ai donné les ordres nécessaires pour que les travaux soient commencés sans retard.

La construction qui sera poussée activement dans les deux départements permettra de livrer le circuit à l'exploitation, vraisemblablement dans le courant du prochain trimestre.

Veuillez agréer.....

Le Directeur Régional des Postes, Télégraphes et Téléphones.
signé : L'Herbier.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'un résultat aussi heureux qui sera si profitable à toute notre population.

LES TARIFS DOUANIERS

Dans un article très documenté notre collaborateur Emile Galici a indiqué la repercussion dangereuse que ne manquerait pas d'avoir sur le prix de la vie l'augmentation excessive que l'on se proposait de faire voter sur les tarifs douaniers.

Les députés hésitent ! La peur de l'électeur est pour eux le commencement de la sagesse ! Ils paraissent vouloir laisser cette tâche à la nouvelle Chambre. C'est déjà un résultat. Mais qu'ils n'oublient pas que la Démocratie a les yeux fixés sur eux et qu'elle refusera impitoyablement sa confiance à ceux qui l'auront trahie pour satisfaire les appétits de tous les grands industriels et des requins de la Finance

Voici ce que dit à ce sujet notre confrère *Cyrano* :

« Les tarifs douaniers ne seront décidément pas votés au cours de cette session parlementaire.

« M. Maurice Bokanowski n'a pu, en effet, décider les députés à voter les projets qu'il avait établis, ceux-ci étant susceptibles d'élever le prix de la vie ; un an avant les élections, les députés ne tiennent pas du tout à porter le poids d'une telle responsabilité.

« Pour bien marquer leur intention de s'occuper de la question, les députés lui consacreront une séance ou deux avant de se séparer.

« Et puis, ils laisseront dormir le projet jusqu'après les élections législatives. »

La Réforme Electorale

Les débats qui vont s'ouvrir à la Chambre le premier Juillet sur cette intéressante question nous réserveront des surprises. Déjà, parmi nos trois députés la discorde semble s'agiter, car nous avons appris de source sûre que M. Henri Michel député, respectueux de la décision unanime du conseil général des Basses-Alpes, a demandé que dans le découpage du département, le canton de Colmars-les-Alpes soit rattaché à l'arrondissement de Castellane, auquel ce canton appartient depuis un siècle.

Le député socialiste Gardiol s'y est opposé, de peur d'être écrasé dans la deuxième circonscription.

Voilà un exemple de la «cuisine électorale » des socialiste unifiés qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

Les Radicaux contre les Communistes

La commission exécutive de la Fédération Radicale de Seine-et-Oise a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

La Fédération Radicale de Seine-et-Oise ne séparant pas la patrie de la république, impose à tous ses adhérents le devoir de refuser leurs suffrages à tout candidat qui préconiserait la désorganisation des armées de la République soit par la désertion en temps de paix soit par l'insurrection et la grève générale devant l'ennemi.

Cet ordre du jour est la reproduction exacte de l'ordre du jour voté en 1907 par le congrés radical de Nancy sur la proposition de MM. Camille Pelletan, Albert Sarraut, Peg et Dalimier.

Rubrique des Mutilés

Aux vieux parents de nos morts. — Monsieur André Honnorat Sénateur des Basses-Alpes, a transmis à M. Colomb, président de l'Amicale des Mutilés, Veuves et Ascendants de la guerre, de l'arrondissement de Sisteron, l'intéressante lettre suivante de M. Marin, Ministre des Pensions.

Paris, le 14 Juin 1927.

Monsieur le Sénateur.

Comme suite à votre lettre du 8 juin, j'ai l'avantage de vous faire savoir que sur ma proposition, M. le Président du Conseil, ministre des Finances, compte déposer prochainement sur le bureau de la Chambre, un collectif au budget 1927, portant différentes mesures en faveur des ascendants et notamment la transformation des allocations en pensions.

Je suis heureux de connaître l'intérêt que vous attachez à la revendication si légitime de cette catégorie intéressante des victimes de la guerre et j'espère que le texte, qui doit être prochainement soumis au Parlement, vous donnera toute satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre et par autorisation.
Le Chef de Cabinet :
Illisible.

Nos Représentants chez M. Poincaré

L'entrevue que les Parlementaires des Hautes et Basses-Alpes assistés de notre compatriote Emile Galici, conseiller général de Sisteron, devait avoir avec M. Poincaré n'a pu avoir lieu mercredi le Président du Conseil étant retenu par des engagements antérieurs.

Elle aura lieu vraisemblablement la semaine prochaine car il importe que la situation désavantageuse faite aux justiciables des arrondissements de Sisteron et d'Embrun cesse au plus tôt.

Nous tiendrons nos compatriotes au courant de cette affaire ; mais ils peuvent être d'ores et déjà assurés que notre Conseiller général fera l'impossible pour mettre fin à l'injustice flagrante dont nous sommes les victimes depuis plus de trois ans.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Procés-Verbaux

Le service de la police nous signale que divers procés-verbaux ont été dressés à certains particuliers soit pour stationnement prolongé de voiture sur la voie publique ; jet d'ordures sur la rue après le passage du balayeur ; mauvais entretien du pas de porte et

© VILLE DE SISTERON

surtout vidage de tinette dans une andronne.

En ce cas nous invitons nos compatriotes à s'abstenir de pareils procédés nous sommes à l'époque des grandes chaleurs et il est de toute necessité de conserver la propreté la plus grande sur la rue comme dans les andronnes et nous rappelons encore que le vidangeur passe tous les vendredis et mardis matin, qu'il est dans l'obligation de prendre tous les baquets qu'on lui présentera.

Mettons encore un peu de bonne volonté pour supporter les souffrances morales en ce qui concerne l'hygiène en attendant l'arrivée de l'eau du Châtillon.

Conseils utiles — Mesdemoiselles, veuillez m'en croire ; ne mettez pas de talons trop hauts : vous seriez mal à l'aise pour danser au grand bal populaire et gratuit que donne *le Printania-Jazz*, ce soir, rue de Provence.

— Et vous, fringant jeune homme, tachez d'amener beaucoup d'amies pour danser au *grand bal populaire et gratuit* que donne *Printania-Jazz*, ce soir rue de Provence.

Grand'mères et mamans, soyez bonnes pour vos filles ; laissez-les aller danser au *grand bal populaire et gratuit* que donne *Printania-Jazz*, ce soir, rue de Provence.

D'ailleurs, les grand'pères et les papas se feront une joie d'aller écouter de la musique entraînante et joyeuse en surveillant leurs enfants qui danseront au *grand bal populaire et gratuit* que donne *Printania-Jazz*, ce soir, rue de Provence.

Les transhumants

Depuis une semaine les troupeaux transhumants traversent notre cité pour se rendre dans les Alpes. C'est principalement la nuit, aux sons de mille et une clochettes et clochetons qu'ils prennent la route du Briançonnais ou des prairies de Bayons. Rien n'est plus pittoresque et plus local pour notre région alpestre que cette musique étranges aux accords bizarres qui nous surprend au lit. On se croirait dans les montagnes de l'Helvétie lesquelles d'ailleurs nous n'avons pas à jalouser puisque comme elles nous avons troupeaux clochettes, clochetons et pâtres.

Nous reverrons ces mêmes troupeaux retraverser notre Cité pour se rendre dans la Crau, leur pays d'origine.

Il a été perdu entre Saint-André des Alpes et Gap un sac à voyage en cuir contenant divers objets de toilette.

Prière de le rapporter a la Banque des Alpes à Sisteron contre récompense

---

Avis aux Contribuables.

M. le Contrôleur des Contributions Directes se tiendra à la disposition des contribuables de la commune à la Mairie de Sisteron Mardi 28 et Jeudi 30 Juin de 10 h. à midi et de 2 à 5 h.

Nos boulomanes à Château-Arnoux. — Il n'y a pas très longtemps en pareille occasion, et de même provenance, nous reçumes un télégramme de 2565 mots qui glorifiait la victoire que remportaient dans ce pays les as Sisteronnais au concours de boules.

Il fallait illuminer la citadelle, la guérite du Diable, embras.. ser le rocher de la Baume, puis, tirer le canon, aller en musique à la gare recevoir les joueurs qui venaient de faire triompher les couleurs locales.

Cette année, rien de semblable ne s'est produit : Pas de télégramme, pas de musique, nos "as" sont rentrés

Serrant la queue et portant bas l'oreille

Nous avons voulu savoir ce que signifiait ce silence et nous avons appris que nos meilleures équipes avaient fondues aux chauds rayons du soleil et aux effluves des excellents crus des côteaux et aux copieux menus.

En effet, nos joueurs ont été pour la plupart assez malmenés ; certains perdaient facilement le point de mire, et l'équipe Marius de l'octroi sur laquelle Sisteron fondait de légitimes espoirs, a été battu à la premiere partie, malgré les hommes de poids qu'elle comprenait ; l'équipe Simon, plus allégée, ne cédait le terrain qu'à la troisième reprise, par sa faute, dit-on..... Restait l'équipe Rullan ; celle-ci, mieux homogène, résistait aux coups de ses adversaires parce qu'elle laissait passer par les chemins de traverse les gaz accumulés en ces jours de fête. Elle ne fut pas parmi les gagnantes, mais elle ne succomba qu'après avoir vaillamment combattu.

Félicitons quand-même nos valeureux boulomanes ; si à Château-Arnoux, la fortune leur a été contraire, elle leur sera favorable en d'autres concours, et nous espérons qu'à Volonne, dimanche prochain, à Piégut et à Feissal, au cours de la saison, ils rentreront en meilleure posture.

Le Bottin.

L'Administration de l'Annuaire du Commerce Didot-Bottin, fondé en 1796 informe Messieurs les Commerçants et Industriels, que pour leur inscription gratuite les modifications, les commandes de volumes et la publicité, ils sont priés de s'adresser à son représentant M Peyrot, 18, boulevard de la liberté à Gap, agent général également des Bottins Mondains, de l'Automobile et de la Vélocipédie ou à M. Lieutier imprimeur-libraire à Sisteron.

ETAT-CIVIL

du 17 au 25 Juin

NAISSANCES

Madeleine Henriette Diserens, Quartier de Chantereine

André Charles Lucien Badet, Rue du Glissoir

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Ismaël Siméon Imbert, Télégraphiste à Sisteron et Marguerite Henriette Clément s. p. à Sisteron

DÉCÉS

Denis André Lucien Latil, 74 ans rue de la Coste

Charles Joseph Pierre Thunin, 9 mois rue Droite

Victor Auguste Donnet, 58 ans Hôpital

Jean Virinikokoff, 26 ans, Hôpital

Louise Marie Lieutier 62 ans Rue du Grand Couvert

Ecoutez ceci :

Vous avez à bord une personne très susceptible : la batterie. Rendez-lui visite deux fois par mois.

GARAGE BUES.

A vendre une CHARRETTE.

S'adresser à M. RICHAUD, boucher Sisteron

On demande un apprenti peintre rétribué de suite. S'adresser au bureau du journal

Articles de pêche, en vente à la Librairie LIEUTIER.

SUIS ACHETEUR de **Foin, Luzerne** sur pied ou en grange.

Faire offre à M. Richaud, boucher, Sisteron.

VOLONNE

Fête de la SAINT-JEAN

Notre comité des fêtes a déployé le plus grand zèle pour que notre fête votive, qui aura lieu les 25, 26, 27, et 28 juin, soit digne des années précédentes où tant de gaité et de plaisir avait fait le bonheur de la jeunesse des environs. En voici le programme :

Samedi 25 à 22 heures, salves d'artillerie et retraite aux flambeaux par la *Lyre Volonnaise*. Grand feu de joie.

Dimanche 26 : Réveil en fanfare et salve d'artillerie. A 16 h. 30, grand concert donné par la *Lyre Volonnaise*, à 18 h. ouverture du bal public à grand orchestre. A 22 heures, retraite aux flambeaux et brillant feu d'artifice avec exécution de morceaux de musique. Illuminations à giorno, reprise du bal public et bataille de confetti.

Lundi 27 à 14 heures, jeux divers : course aux ânes montés, 1° prix : 40 francs, 2° prix : 10 francs. A 16 heures, concert par la *Lyre*, tirage de la tombola ; à 17 h. 30, bal public ; à 22 h. continuation du bal, nouvelle fête de nuit, avec bataille de confetti.

Mardi 28, concours de boules, 1° prix 150 frs. plus la moitié des mises fixées à 9 frs. par équipe de 3 joueurs : 2° prix, 50 frs. plus l'autre moitié des mises ; à 14 heures, 2° concours de boules, 1er prix : 75 frs. plus la moitié des entrées fixées à 6 frs. par équipe de 3 joueurs, 2e prix : 25 frs. et l'autre moitié des entrées.

Pendant toute la durée des fêtes, attractions diverses et nombreuses, tirs, balançoires, etc.

Le Comité décline toute responabilité en cas d'accident. L'accueil le plus cordial est réservé aux étrangers.

FORCALQUIER

Représentation de plein air Dimanche 3 Juillet, à 15 heures.

C'est dimanche 3 Juillet, à 15 heures, dans la cour de l'ancien collège, qui constitue, grâce à son écho idéal et à l'ombrage de ses platanes, un cadre merveilleux pour les spectacles de plein air, qu'aura lieu une représentation de **La Juive**, grand opera en 5 actes, d'Halévy.

Notre estimé compatriote, M. Louis AVON, basse-noble, dont la voix et le talent ont conquis les spectateurs des plus grandes villes de France, et qui a remporté, l'hiver dernier, à Toulouse, un succès triomphal, à tel point qu'on a déclaré dans la Presse qu'il était la plus forte basse-noble du monde, aura à ses côtés de dignes partenaires :

M. COMBE, fort ténor de l'Académie Nationale de Paris dont la valeur est bien connue dans nos théâtres nationaux ;

Mlle Blanche CORNIER, l'exquise falcon soprano du Capitale de Toulouse.

M. SYLVAN, baryton du Grand Théâtre de Bordeaux.

Ajoutons que l'excellent orchestre placé sous la direction de M. FUERI, sera rehaussé par un 1er prix du Conservatoire de Marseille, et par le député chef de la Musique de Forcalquier, M SOTY.

De tels éléments se trouveront réunis ce jour là à Forcalquier que le public en est enthousiasmé et la location à peine ouverte est déjà assurée en grande partie. Aussi engageons-nous nos lecteurs désireux d'assister à cette représentation unique à s'adresser ou à écrire sans retard à la LIBRAIRIE MODERNE, *quartier Fontauris*, chargée de la location.

Le prix des places a été fixé comme il suit : Réservées numérotées, 10 fr. ; Premières (non numérotées) 8 fr. ; Secondes (bancs) 6 fr. ; Pourtour debout, 4 fr.

Toute demande d'envoi de billets par la poste devra être accompagnée de son montant, plus 0 fr. 50 pour affranchissement

---

A CEDER Boucherie-Charcuterie Epicerie

très bonne clientèle. Pour renseignements, s'adresser à M. F. **Alphand**, PEYRUIS (Basses-Alpes).

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflements, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75, impôt-compris, adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les stations balnéaires thermales et climatiques

Toutes les gares des grands réseaux français délivrent en 1re, 2me et 3me classes, du 1er Juin au 30 Septembre, des billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les principales stations balnéaires de la Côte d'Azur.

On peut également se procurer dans ces mêmes gares, du 1er Mai au 25 juin et du 20 août au 30 Septembre, des billets d'aller et retour individuels à prix réduits, d'avant et d'arrière-saison, pour les principales stations thermales, et climatiques du réseau P. L. M.

Dans les deux cas, le voyage doit comporter un parcours simple d'au moins 300 kilomètres en 1re et 2e classes, d'au moins 500 kilomètres environ en 3e classe. La réduction est de 25 o/o en 1e classe, de 20 o/o en 2e classe, pour un trajet simple de 300 kilomètres, de 30 o/o en 1re classe et de 25 o/o en 2e classe pour un parcours simple de 600 kilomètres Elle est de 20 o/o pour un parcours simple d'au moins 500 kilomètres en 3e classe.

La validité des billets est de 33 jours. Pour les billets de stations balnéaires, elle peut être prolongée, 2 fois de trente jours, moyennant un supplément de prix de 10 o/o pour chaque prolongation.

Le voyage du retour du billet d'avant-saison doit être effectué avant le 10 Juillet.

En aucun cas, la validité des billets d'aller et retour individuels de stations balnéaires, thermales et climatiques d'arrière-saison ne peut dépasser la date du 5 novembre.

D'autre part, les titulaires des billets délivrés dans les conditions qui précèdent doiven effectuer leur voyage de retour au plus tôt après un délai de 15 jours, compté du jour de départ, ce jour compris.

LA HERNIE

a commencé à faire moins de victimes en France, à partir de l'apparition du fameux *Bandage Pneumatique sans Ressort* de **A. CLAVERIE**, de Paris.

Il suffit de constater les statistiques pour s'en assurer.

L'éminent Spécialiste des **Etablissements CLAVERIE** vous recevra de 9 heures à 4 heures dans les villes suivantes ;

DIGNE, Samedi 25, Hôtel Rémusat.
LARAGNE, Mardi 28, Hôtel Moderne.
SISTERON, Mercredi 29, Hôtel des Acacias.

Ceintures Perfectionnées

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Ptose abdominale, Obésité, etc.**, lee plus *efficaces*, les plus *légèrs*, les plus *agréables* à porter.

Modèles Nouveaux et exclusifs des **Etablissements A. CLAVERIE**, 234 faubourg Saint-Martin, Paris.

TEINTURERIE LYONNAISE

KOCH, sucesseur de **GOLLION**

— *Rue Elisée, GAP* —

DEPOT : Mme **Tourniaire**, 48, Rue Droite, SISTERON.

M. KOCH a l'honneur de vous informer que par suite d'améliorations apportées dans son matériel et vu l'augmentation de son personnel, il sera à même de livrer rapidement tous les travaux que vous lui confierez.

Noir pour Dame en 24 heures.
Toutes les teintes à l'échantillon.
Nettoyage à sec perfectionné.

Mme TOURNIAIRE se charge également de tous travaux de plissage et jours à la machine.

Tous les travaux sont livrés dans la semaine. *Meilleurs prix.*

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me Guillaume **BUES**
Notaire à SISTERON
et de Me **TARTANSON**,
Avocat-Avoué à DIGNE.

VENTE

sur

SURENCHERE

IMMEUBLES sis à MISON

Adjudication en la Mairie de Mison le 10 Juillet 1927 à 2 heures du soir.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Digne le huit septembre mil-neuf-cent-vingt-six, il a été procédé le Dimanche huit Mai mil-neuf-cent vingt-sept, à deux heures de l'après-midi, en la mairie de Mison, par le ministère de Me **Buès**, notaire à Sisteron, à la vente par voie de licitation des immeubles dépendant de la succession de Désiré **Siard**, en son vivant propriétaire demeurant à Mison.

Suivant procés-verbal de Me **Buès**, notaire, du huit mai mil-neuf-cent-vingt-sept, le premier lot à été adjugé à Monsieur Marius **Borel**, colon, demeurant à **Mont-Bari** par **Sontay** (Tonkin) au prix de 86.700 francs ;

Le quatriéme lot à Monsieur Louis **Garcin**, propriétaire et maréchal, demeurant à **Mison** au prix de 2 020 francs et le cinquième lot au même au prix de 120 francs.

Mais, par acte du greffe du Tribunal des Basses-Alpes du douze mai mil-neuf-cent-vingt-sept, Monsieur Mathurin-Urbain **Jourdan**, propriétaire à **Sisteron**, quartier de Servoules a, sous la constitution de Me **Tartanson** avoué à Digne, déclaré surenchérir d'un sixième le **domaine** ayant formé le premier lot :

Par acte du même greffe du seize mai mil-neuf-cent-vingt-sept, Monsieur Antoine-Barthélemy **Pellegrino**, négociant à **Mison** a. sous la constitution de Me **Tartanson**, avoué susnommé, déclaré surenchérir d'un sixième les **maisons** ayant formé les quatrième et cinquième lots.

Ces surenchères ont été régulièrement dénoncées à tous les intéressés et par jugements des premier et huit Juin mil-neuf-cent-vingt-sept, le Tribunal civil des Basses-Alpes les a validées et a ordonné qu'il serait procédé à la nouvelle adjudication des lots surenchéris, par Me **Buès**, notaire à Sisteron, en la mairie de **Mison**.

En conséquence les dits lots surenchéris seront à nouveau mis en vente aux enchères publiques en la mairie de **MISON** par le ministère de Me **Buès**, notaire, le **dimanche dix Juillet** mil-neuf-cent-vingt-sept, à **quatorze heures**, sur les nouvelles mises à prix résultant des dites surenchères, savoir :

1° **Domaine rural** de 35 hecta- 84 ares, 66 centiares, à Mison, quartier de la Silve ayant formé le premier lot de la première vente.

Mise à prix : 101 150 fr.

2° **Maison** au hameau de la Silve commune de Mison ayant formé le quatrième lot.

Mise à prix : 2.357 francs

3 **Maison** au même lieu ayant formé le cinquième lot.

Mise à prix : 140 francs

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès**, notaire commis.

BUES.

Location d'Automobiles

GARAGE GALVEZ

Rue de Provence — SISTERON

—o— ***TELEPHONE 2.*** —o—

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon

---

Garage des Alpes

RAMÉRO

Cours St Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles :
Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie 5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques 8,500 »
Frégoli 500 k. Torpédo 6 pl. sans transform. 6,500 »
Chassis Ford écl. d'm. 6.500 »
Ford origine. 5 et 6 pl. dém. conduite intér. 8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrage écl. électrique 8 500 »
Normande 1 tonne 1 500 »
Camion 1000, 500 k. bâché. 4 vitesses 13.500 »

— Garage pour autos et camions —

Madame Vve Adolphe AUTRAN

CHAUSSURES

11 Rue de Provence, SISTERON (B-A)

Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et toile blanche ainsi que pour le sport et le travail à des prix très modérés

---

Félix DUPERRON

INGÉNIEUR ARCHITECTE

Etudes, Plans, Devis, Métrés, Expertises, Bornages.

Avenue Gambetta (Route de Nice)
— **DIGNE** —

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs.
20 kilos 45 francs

Pour tons blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre remboursement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice. régérences et prix pour toute quantités. Etabl **UNIC-COLOR**. Service Z. F. 5 bis rue République, à PUTEAUX (pont Neuilly) Seine.

TEIGNEZ

vous-même tous genres de tissus
en 20 minutes
avec la nouvelle Teinture

KABILINE

RAVIVEZ VOS ÉTOFFES

légères en **5** minutes avec les

BOULES KABILINES

les plus riches en colorant

VENTE RECLAME

Droguerie Bernard

52, rue Droite - SISTERON

Nombreux sont les cyclistes qui roulent sur la même machine depuis plus de

vingt ans,

car ils avaient choisi une bicyclette

Peugeot

faites comme eux

Voir les derniers modèles de cycles et motos chez l'agent :

CH. FÉRAUD
SISTERON

Vente à crédit

VENTE

de tout un matériel agricole

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 28. — PARIS

EN VENTE PARTOUT

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

En vente à la librairie Lieutier.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles CITROËN

les

plus solides

QUELQUES PRIX

TORPEDO B. 12	18.000 francs
TORPEDO B. 14	20.700 »
Conduite Intérieure	23.100 »
Conduite intérieure gr. luxe	24.600 »

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

et les

CAMIONNETTES 1 TONNE

toutes carrossées à partir de 20.100 francs

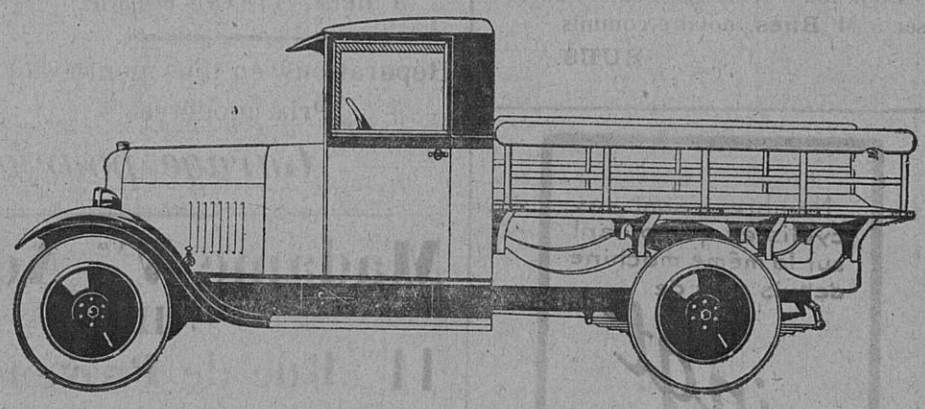

supplément pour conduite intérieure 600 francs

GRAND CHOIX DE CAROSSERIES

toutes les Citroëns sont munies de freins sur les 4 roues et les prix s'entendent avec accessoires

Atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix modérés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

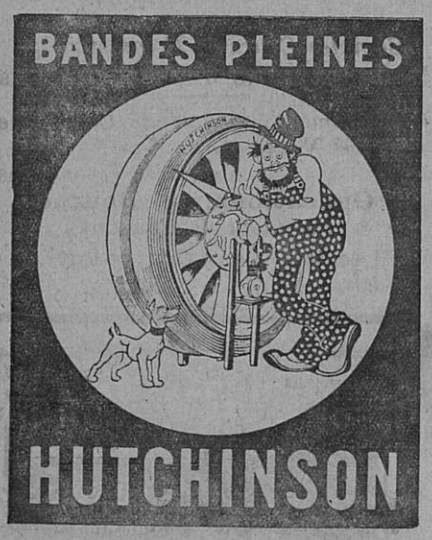

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON